

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE

Le Reveil du Nord

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

LA SCIENCE EN MARCHÉ

La Radiesthésie ou l'art de percevoir les radiations, :: bouleversera-t-elle la physique et la médecine modernes ?

Il a été donné récemment, aux Mueuseux, le rare plaisir d'entendre une conférence scientifique et intéressante, et inattendue et qui ouvre sur l'avenir de la physique, de la chimie, de la médecine, des horizons si larges et si étonnamment nouveaux que tous ceux qui écoutèrent, durant deux heures trop courtes, la parole du conférencier, furent profondément impressionnés et ravés à la fois par la plupart des points développés qui constituèrent pour le plus gros de la partie de l'auditoire, de véritables révélations.

L'art des sourciers

L'homme qui avait consenti, décidé par le but charitable de la réunion organisée au profit des Gueules Cassées, à venir donner cette conférence, n'était autre que le célèbre curé d'Hardenot, l'abbé Bouly, qui est actuellement le plus grand « sourcier » de France. L'abbé Bouly définit avec précision et clarté l'art des sourciers, qui depuis les divers Congrès psychiques tenus à Paris en 1913 et 1923, congrès où furent ajoutées des sections de sourciers, est passé de l'état empirique à l'état scientifique.

La science des sourciers dérive de la radiesthésie, qui est l'art de percevoir, à l'aide d'un détecteur, d'un signalisateur (en l'occurrence la baguette du sourcier), les radiations ou rayons qui émanent des corps frappés par une lumière, particulièrement par la lumière solaire.

Il est à remarquer que ces radiations se produisent même lorsqu'entra les corps radiants et la source lumineuse, est placé un écran opaque, une couche de terre par exemple.

Il existe autour de nous des forces gigantesques, des puissances qui nous environnent et que nous ne pouvons percevoir qu'à l'aide d'appareils appropriés (la T. S. F. par exemple). De même la sourcier perçoit, à l'aide de sa baguette, les radiations de l'eau souterraine.

La qualité de sourcier nécessite un don inné, un don qui ne s'acquiert pas. On est ou l'on n'est pas sourcier. Mais ce don, qui peut être considéré comme un sixième sens, peut se développer et se perfectionner par l'exercice et le travail. L'abbé Bouly a affirmé un summum de perfection dans son art. Il est parvenu, non seulement à déceler les sources souterraines, à en fixer les contours, la direction du courant, l'importance, mais aussi à en déterminer avec une précision extraordinaire la profondeur et même la nature teneur en calcaire, degré de minéralisation, impuretés, tout cela sans autre instrument que la simple baguette de coudrier.

Les références du talent de sourcier de l'abbé d'Hardenot sont innombrables. Nous citerons entre autres la forage d'un puits à l'endroit indiqué par lui dans le camp militaire de Sissonne, puits qui fournit une eau abondante et très pure dans le camp désolé auparavant par la manque d'eau, forage d'un puits d'eau à 4° de calcaire, à 145 mètres de profondeur, dans une usine de la région. Dans tous les cas, les indications données par l'abbé Bouly furent surprenantes d'exactitude.

Plus fort que les ingénieurs de mines...

Possédant à fond le don et la technique des sourciers, l'abbé Bouly a pu étendre les limites de sa faculté de perception des radiations invisibles. Il essaie, toujours avec sa baguette, de découvrir les métaux cachés, et ses longs efforts, sa longue patience sont enfin récompensés.

S'inspirant de ce principe que tout rayon lumineux ou chimique qui tombe sur un objet, un métal par exemple, en commence la désagrégation et que ce corps en se désintégrant émet vers la source lumineuse des radiations différentes suivant la nature du corps, le chercheur arrive à déterminer, par la direction des radiations reçues au moyen de sa baguette, la nature des métaux enfouis dans la terre.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

EN QUATRIEME PAGE

AUJOURD'HUI LA FEMME TENANT LE FOYER

EN CINQUIEME PAGE

Notre Causerie sur la T. S. F. : Qualités exigibles d'un bon C. V.

M. Compère-Morel a donné sa démission de rapporteur du Budget de l'Agriculture

M. Compère-Morel a adressé sa démission de rapporteur du budget de l'Agriculture à M. Malvy, Président de la Commission des Finances. Le député socialiste du Gard entend ainsi protester contre l'insuffisance des crédits alloués à ce budget.

Les incidents de la frontière italienne

De l'enquête faite, il résulte que c'est bien alors qu'ils se trouvaient en territoire français, que deux italiens ont essayé de coupes de feu d'un carabinieri, mais il a été démontré également que ces ouvriers avaient fait l'erreur de croire leur avant-dernière leur passiers.

Un drame navrant hier à Bray-Dunes

Un garde-chasse a tué son collègue d'un coup de fusil. — La victime était père de 12 enfants

Depuis quelque temps, les gardes-chasse Athanas Delive, 61 ans, et Auguste Coopman, 61 ans, deux liés de vive amitié et ayant à exercer leur surveillance sur un terrain de 450 hectares, appartenant à M. Tibergien, industriel, 82, rue de Lille, à Tourcoing, s'apercevaient qu'un langage de nombreux chiens de braconniers, ils organisèrent une surveillance puis décidèrent de poursuivre leurs recherches.

Dans l'après-midi, vers 18 heures, le garde Delive, décidé d'aller se placer en embuscade. Il s'armait d'un fusil calibre 12, chargé de deux balles, la première chargée de plombs de 4, la deuxième de plombs de 2.

Il se trouvait depuis un moment dissimulé à cent mètres de la frontière, lorsque derrière les oyals d'une petite dune, au sommet de cette dernière, il constata qu'une masse noire s'y cachait. Il ne se dissimula point qu'il avait affaire à un chien destructeur de gibier, arma son fusil, apaisa et fit un double.

Tout aussitôt un animal prit la fuite, mais à sa grande stupeur, le garde Delive remarqua qu'une autre forme était demeurée là. Il approcha rapidement et écartant les oyals lui frappé de stupeur en remarquant que son camarade Coopman, gisait sans vie sur le sable, la tête ensanglantée.

M. Delive venait d'atteindre mortellement son meilleur ami. Affolé, le garde se pencha sur la victime, l'appela, demanda qu'il lui répondit, mais Coopman, touché par le plomb derrière la tête, avait immédiatement succombé.

Quand M. Delive apprit que tout était fini, il tomba dans un complet état de prostration. La victime de ce drame navrant était né à Ghyvelde en 1863, le 5 septembre. Il était marié et père de douze enfants. C'était un vieux brave homme qui comptait un grand nombre d'amis.

L'enquête, menée sur le champ par le gendarme de Rosendaël, a conclu à un tragique accident. L'arme du garde a été saisie, et le dossier de cette affaire transmis au Parquet.

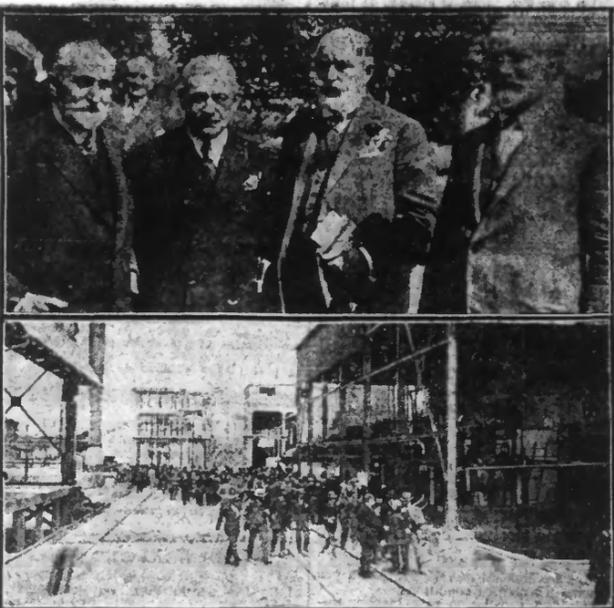
Les femmes polonaises apprennent le métier des armes et pratiquent activement la préparation militaire



En Pologne, les femmes apprennent le métier militaire et l'on voit dans les rues des villes, ainsi que le montre notre photographie, défilé des compagnies entières de « soldats ».

L'inauguration d'une nouvelle usine d'huiles de graissage à Courchelettes

Cette importante installation qui complètera heureusement la raffinerie de pétrole déjà existante, va être mise en exploitation sous peu



EN HAUT : De gauche à droite, MM. Geoffroy, ambassadeur de France, président du Conseil d'administration de la S. G. H. P., l'Amiral Bonarich, M. Ogeux, député et Hudelo, Préfet du Nord. — EN BAS : Les personnalités visitant les nouvelles usines.

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Courchelettes, 5 juillet. — Une fête admirablement organisée, doublée d'une visite des plus instructives et des plus intéressantes, a marqué hier à Courchelettes près de Douai, l'inauguration de la nouvelle usine de fabrication d'huiles de graissage de la Société générale des huiles de pétrole.

A la raffinerie de pétrole, déjà existante bâtie le long de la voie ferrée de Douai à Paris par Arras, qui n'occupe pas moins de mille ouvriers, la S.G.H.P. a décidé d'ajouter une formidable usine nouvelle, qui fournira au commerce et aux Administrations d'Etat, toute la gamme des huiles de graissage, et utiles dans la vie triplément moderne.

C'est cette usine nouvelle qui grossit encore le patrimoine industriel du Nord, qui a été inaugurée hier avec la participation des Pouvoirs publics, et en présence des représentants de tous les branches de l'activité économique nationale.

L'arrivée des personnalités

A 10 h. 30, un train spécial, formé à Paris, amenait à l'usine, une centaine de personnalités qui venaient se joindre aux nombreux invités venus de tous les points de la région. Parmi les personnalités participant à la visite d'inauguration, on remarquait : MM. Hudelo, préfet du Nord ; Gausse, secrétaire général représentant M. Peytra, préfet du Pas-de-Calais ; Hayez, sénateur du Nord ; Coquelle, député et président de la Chambre de Commerce de Dunkerque ; Couhé, député du Pas-de-Calais ; Monnier, sous-préfet de Douai ; MM. Geoffroy, ambassadeur de France, président du Conseil d'administration de la S.G.H.P. ; l'Amiral Bonarich, le vainqueur de l'Yser ; M. Buir directeur général de la S.G.H.P. ; Sagot, directeur de l'usine de Courchelettes ; MM. Bavière, Fulier, Lesieur, Morris, Sir John Cadman, de la S.G.H.P. ; MM. Jules Mathieu, adjoint au maire de Douai ; Vermersch, secrétaire général de la Mairie de Lens et de nombreuses personnalités françaises et anglaises.

La Chambre a poursuivi dans le calme la discussion sur la réforme électorale

La fin de la séance d'hier mardi, a été très agitée par suite d'une demande d'interpellation au sujet de l'arrestation de M. Pujo

(DE NOTRE REDACTEUR PARISIENNE)

La Chambre a poursuivi hier avec une ardeur électrolytique, les thèses des réformateurs de la réforme électorale. Les thèses des réformateurs ont été traitées à tour, sans pour cela soulever les passions de l'Assemblée. Cette sagesse ne devait pas durer et M. Barthou eut la surprise d'un chahut en règle lorsque répondant à M. Biré, élu par le vote contre M. Pujo et de Mme Montard, il exposait la thèse du Gouvernement en ce qui concerne le régime de détention appliqué aux deux détenus. Les déclarations du garde des Sceaux furent loin de donner satisfaction à la Chambre qui semblait en grande partie tournée contre M. Barthou. L'indécision régna jusqu'au moment du vote.

La Séance

La Chambre a poursuivi hier matin la discussion générale de la proposition de loi portant rétablissement du scrutin uninominal pour l'élection des députés. Le parole est M. G. BONNEFOUS qui monte à la tribune et de suite déclame les passions contradictoires de ses collègues, en faisant le procès d'un scrutin d'arrondissement condamné à M. Biré, élu par le vote contre M. Pujo et de Mme Montard, il exposait la thèse du Gouvernement en ce qui concerne le régime de détention appliqué aux deux détenus. Les déclarations du garde des Sceaux furent loin de donner satisfaction à la Chambre qui semblait en grande partie tournée contre M. Barthou. L'indécision régna jusqu'au moment du vote.

L'intervention de M. G. Thomson

M. Gaston THOMSON monte à son tour à la tribune et demande à la Chambre peut-on conserver un système de scrutin condamné par les faits de l'expérience. M. Briand toujours présenté comme un adversaire du scrutin d'arrondissement, a déclaré formellement qu'il n'était pas et que ce mode de scrutin avait toujours procuré le plus grand bien-être à la République. C'est le seul moyen de donner satisfaction à la République sans s'écarter de nos principes.

L'exposé du président de la commission du suffrage universel

M. BARTHELEMY, président de la commission du suffrage universel rappelle d'abord qu'après trois ans de discussion la majorité de la commission s'est prononcée pour le scrutin uninominal. Le travail le plus délicat de la commission, poursuivi-elle a été l'établissement d'un tableau des circonscriptions. M. Barthélemy déclare alors qu'il se porte garant de l'impartialité de la sous-commission, chargée de ce découpage.

Plaidoyers pour la Proportionnelle

M. BLAISOT, prononce un ardent plaidoyer pour la proportionnelle, et contre le scrutin d'arrondissement et surtout contre le second tour. M. Georges WEILL — En 1923 vos amis votèrent contre la vraie proportionnelle. Sur ces mots une controverse commence entre MM. Weill et Blaisot. Ce dernier fait notamment lire toute la Chambre et lisant les articles de Flamant de certains députés de gauche, sur le scrutin d'arrondissement en particulier ceux de MM. Gambetta, Herriot, Briand. Le scrutin d'arrondissement est réellement le scrutin du riche, ajoute-t-il. M. de Rothschild et Blum sont arrondissementiers fiers applaudissements « droite » et « gauche ». Puis M. Blaisot critique amèrement le travail

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Après avoir eu tout juste le temps d'administrer la Gannebière, le Couderc, le Pradon, la Cornue et de regarder au loin le célèbre châtelet d'Il, les rouliers ont quitté ce matin la grande cité phocéenne et ont foncé sur Toulon. Je dis, j'en suis sûr, car la lorraine des départs séparés qui recommencent aujourd'hui, c'est la lorraine adoptive hier, fut enterré et le moyen-horaire dépassé de nouveau, les 30 kilom.

L'arrestation de M. Pujo et de M^{me} Montard

M. Biré demande ensuite à interpellation sur l'arrestation et la libération de M. Léon Duval, sur l'arrestation de M. Pujo et de Mme Montard et de son bébé. L'orateur dit notamment que le gouvernement a manqué de sang-froid et que l'incarcération préventive d'une mère de quatre enfants constitue un scandale. M. BARTHOU, qui a discuté une interpellation dont la Chambre a décidé le renvoi. Quant aux faits nouveaux qui motivent la nouvelle interpellation, je veux répondre à M. Biré que rien dans les circonférences de mes prédécesseurs ne permet d'accorder le régime politique à M. Pujo, prévenu de délit d'usurpation de fonctions.

(LIRE LA SUITE EN « DERNIERE HEURE »)

La Centenaire de Givenchy-lez-La Bassée

M. Veuve DUQUESNE née le 4 juillet 1827 à Givenchy-lez-La Bassée et dont on vient de célébrer le centenaire.

Le XXI^{me} Tour de France cycliste

A. Magne, sur pneus Wolber, enlève brillamment la quatorzième étape, Marseille-Toulon. — Van Slambrouck recule sérieusement au classement général

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Après avoir eu tout juste le temps d'administrer la Gannebière, le Couderc, le Pradon, la Cornue et de regarder au loin le célèbre châtelet d'Il, les rouliers ont quitté ce matin la grande cité phocéenne et ont foncé sur Toulon. Je dis, j'en suis sûr, car la lorraine des départs séparés qui recommencent aujourd'hui, c'est la lorraine adoptive hier, fut enterré et le moyen-horaire dépassé de nouveau, les 30 kilom.

L'étape, bien que courte, fut rendue très pénible par suite de la température sinistreuse qui ne cessa de griller les coureurs.

Messieurs Phébus s'est fait durement sentir, mais n'empêcha pas les équipes de mener bon train le cours contre la montre.

Pourtout un public enthousiaste acclama les géants de la route qui furent gênés considérablement par le soleil et la poussière, à tel point que Leduc, toujours gavoche, nous cria au passage : « Une ombrelle, de grâce, sans quoi nous allons fondre comme du beurre ! »

La course n'a pas donné lieu à de nombreux incidents, mais ce fut toutefois pas exempt d'émotions : dès le départ Van Slambrouck fit une chute douloureuse et la laisser partir ses co-équipiers, alors que sur la fin, A. Magne tomba dans le virage de Bandol (105 km) et que la voiture de son conducteur passait sur sa bicyclette. Il fut heureusement réparé et conserva son avantage, mais cette phase nous donna chaud, ce qui était bien inutile par cette chaleur tropicale.

Le grand vainqueur de la journée fut Antonin Magne, qui dans l'air lourd et accablant, se montra infatigable et partit seul vers la gloire, prenant près de 15 minutes à ses co-équipiers.

Le jeune coureur d'Alsace tient en ce moment une forme superbe et attendait la chaleur pour pousser à fond. Après s'être distingué à Bordeaux s'être bien comporté dans Bayonne-Luchon et dans Luchon-Perpignan, il avait hier défilé une course épuisante après Narbonne et on attendait à ce qu'il se signale à nouveau — on n'a pas attendu longtemps pour que Magne contraindre ses collègues à l'abandonner — honneur donc à ce jeune, honneur de nos équipes françaises, honneur à l'équipe Alleluia dont les représentants ont exécuté un travail très sérieux et très intéressant.

UN PELOTON DANS LA MONTAGNE

Ces jeunes, sous les conseils ardents d'Alibert, ne sont pas prodigués au début de la formidable épreuve et récupèrent très facilement parce qu'ils n'ont pas forcé dans les premières étapes. Derrière le crack d'Alleluia, Péruze des « vertes et rouges » fit une course très régulière puis quelle termine à 80 secondes du vainqueur. Getz, d'Alf, Martin et Deprie ont appuyé fortement sur les pédales aujourd'hui, malgré le soleil de plomb qui pousse, et ont repris trois minutes à leurs adversaires d'Alcyon. Avec les départs séparés, la bataille reprend, pleine d'imprévu et la nouvelle formule, une fois de plus, a prouvé quelle avait du bon.

Les touristes-rouliers, qui se réservent en vue des durs efforts à fournir dans les étapes alpines, aussi cruelles que celles des Pyrénées, n'ont pas donné un bon exemple, ils ont été contrôlés, ont dans le plus vite de la catégorie a réglé ses adversaires au sprint.

Comme il fallait s'y attendre dans une étape aussi courte et où les efforts ne peuvent pas être très grands, il n'y a aucun changement important à signaler, si ce n'est celui de Van Slambrouck, accidenté avant Aix-Francis, conserve son maillot jaune et Toudard reste premier des touristes-rouliers. Mais la tulle n'est pas finie et après une nuit de repos les rouliers vont filer sur Nice et de là sur les Alpes (que de belles phases en perspective) qui peut-être changeront encore le classement actuel ! Que de formidables efforts en vue pour l'escalade du col des Vars, de l'Isard et du Gathier d'Alf !

Le perdant du deuxième et troisième jour, sera-t-il celui du premier ? Dans quelques jours, nous serons définitivement tirés. En attendant, l'aspire comme les coureurs à atteindre Nice le Jolie peloton n'y repousser un peu et faire à mon tour le ruyal sur la colle d'Azur.

Jean DESMARET.

LE DEPART

Ce matin, à St-Antoine, banlieue de Marseille en présence d'un nombreux public, a été donné le départ de la 14^e Etape : Marseille-Toulon (130 kilomètres).

Quarante-quatre hommes se sont présentés au contrôle de départ, 13 groupes et 25 touristes rouliers. Ce sont les poulains d'Alibert qui partent les premiers, à 8 heures, suivis de 15 en 15 minutes par les J-B Louvet, les Aloyon et les touristes rouliers.

LE PASSAGE DANS LES CONTRÔLES A Aix-en-Provence Les coureurs passent au contrôle avec une très grande rapidité et l'horloge prévu, il est en